

**Modification de la périodicité de paiement
des frais de gestion**

FCP AL BARAKA

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
Agrément du CMF N°35-2012 du 13 septembre 2012
Adresse : 16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis

FCP GENERAL DYNAMIQUE

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
Agrément du CMF N°36-2012 du 13 septembre 2012
Adresse : 16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis

LA COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT, en sa qualité de gestionnaire de FCP AL BARAKA et FCP GENERAL DYNAMIQUE, informe le public et les porteurs de parts de sa décision de modifier la périodicité de paiement des frais de gestion de trimestrielle à mensuelle.

Cette modification entre en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2014.